

REPONSES A QUELQUES QUESTIONS QUE VOUS POURRIEZ VOUS POSER :

• QU'EST CE QU'UN STAGE DE MASTER ?

C'est un travail de recherche personnel, fait en temps limité et qui a pour double but de développer et d'analyser l'aptitude de l'étudiant à ce type d'activité. Il peut être de nature instrumentale ou théorique ou bien porter sur le traitement de données. Le stage doit normalement aboutir à un résultat original, pas nécessairement publiable. L'étudiant doit en fin de stage dominer le sujet qu'il a traité, savoir le placer dans un contexte scientifique plus large et l'exposer clairement tant par écrit que par oral.

• FORMALITÉS À REMPLIR AVANT LE DÉBUT DE STAGE

Une convention de stage devra obligatoirement être complétée et signée par toutes les parties 1 mois avant le début du stage et l'arrivée effective de l'étudiant dans le laboratoire, le parcours des signatures pouvant se montrer long et compliqué.

Tous les stages s'inscrivant au sein d'un cursus pédagogique et dont la durée est supérieure à deux mois consécutifs doivent obligatoirement être rémunérés. Cette rémunération doit être mentionnée dans la convention de stage. Elle n'a pas le caractère d'un salaire au sens du code du travail mais n'est considérée que comme une gratification. Le montant mensuel minimum pour l'année 2013 est fixé à 436,05 euros par mois pour un stage à temps plein de 151,67 heures (35 heures hebdomadaires).

• SOUTENANCES DE STAGE ?

Les étudiants remettent un rapport écrit en fin de stage et effectuent une présentation orale devant le directeur de stage et un jury d'enseignants.

• LE STAGE EST-IL LE DEBUT D'UNE THESE ?

Le stage peut ou non se développer en un sujet de thèse. ***L'engagement en stage ne constitue ni pour le proposant, ni pour l'étudiant, un engagement à poursuivre en thèse.***

Dans le but de développer la culture générale des étudiants et d'éviter les orientations trop hâtives, nous encourageons le changement de sujet entre stage et thèse.